

# Licence B partie I, partie II et Licence A

La Licence B partie I, partie II et Licence A font partie du « Profil compétition » du PNCE.

## Conditions d'admissions Licence B partie I :

- Avoir 18 ans (dans l'année du cours)
- Signer une déclaration de bonne condition physique et être apte physiquement à suivre l'entièreté du cours
- Être affilié à la FSQ
- S'acquitter des frais d'inscription pour la date prévue
- Être en possession d'un équipement complet de soccer
- Pour la date limite d'inscription, être titulaire du niveau Licence C

**\* attention pour travailler au Québec au niveau compétitif, il faut être titulaire du DEP**



## Conditions d'admissions Licence B partie II :

Veuillez contacter l'Association canadienne de soccer : [dnutt@canadasoccer.com](mailto:dnutt@canadasoccer.com)

## Conditions d'admissions Licence A :

Veuillez contacter l'Association canadienne de soccer : [dnutt@canadasoccer.com](mailto:dnutt@canadasoccer.com)

*Mise à jour décembre 2017*